



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE



COMPTE-RENDU – COMITÉ DE PILOTAGE DU 25 JANVIER 2019

Objet de la réunion : lancement de la démarche

- Présentation de la démarche de projet de territoire (objectifs, méthode)
- Focus sur le processus de concertation
- Focus sur la communication
- Propositions de calendrier général

Remarque	Réponse apportée
La durée du programme, prévu sur 2020-2030, paraît longue. Un bilan de la démarche à mi-parcours a-t-il été prévu ?	Dans la réponse du marché, des indicateurs de suivi seront fournis afin de suivre la mise en œuvre du projet. Il est rappelé la nécessité de proposer une action à court-terme et d'autres à moyen et long terme, plus souples dans leur mise en œuvre.
Quand les acteurs économiques sont-ils mobilisés ?	Ils le seront au cours des ateliers participatifs. Il s'agira par ailleurs de convier des acteurs qui sont concernés par la démarche de projet de territoire, de manière à ne pas alourdir les débats en invitant trop largement les entreprises.
Les élus précisent qu'il existe un certain conflit entre la politique économique menée sur le territoire et les autres politiques publiques. D'un point de vue environnemental, la politique menée par Nestlé sur 10k ha est exemplaire.	-
L'absence de prise en compte des budgets des petites communes dans l'analyse réalisée par Espelia pourrait être pénalisante pour la prise de compétence.	L'objet de l'étude est d'analyser les grands équilibres, et il ne s'agit pas d'une étude sur l'organisation du transfert de compétences. Il faut savoir que les 3 bourgs principaux représentent environ 50% de la population et 75% des recettes fiscales des collectivités. L'objectif du projet de territoire est bien de ré-élargir la vision politique à l'ensemble du territoire, en prenant en compte

	les complémentarités urbain/rural et de proposer des actions adaptées au contexte.
Dans les petites communes, les problématiques concernent principalement l'agriculture, mais cette question a encore peu été débattue au sein de la Communauté de Communes.	Il faudra envisager d'associer la Chambre d'Agriculture aux tablées des ateliers participatifs. Cette dernière peut être porteuse de projet dans le cadre du projet de territoire.
Concernant la méthodologie et les entretiens, il pourrait sembler un peu élitiste de ne pas rencontrer l'intégralité des communes du territoire.	Il n'est effectivement pas réalisable de rencontrer toutes les communes en face à face dans le cadre de cette mission, notamment au regard des délais envisagés. Toutefois, le bureau d'études peut travailler sur un questionnaire à transmettre rapidement à l'ensemble des communes pour alimenter la réflexion et donner la parole à tous.
Les élus demandent à avoir, si possible, des retours réguliers sur l'avancement du travail des bureaux d'études pour permettre une bonne circulation des informations.	Le bureau d'études pourra profiter de ses déplacements sur le territoire pour faire le point sur la démarche avec les élus en charge du projet de territoire. De son côté, la Communauté de Communes prévoit de mettre en place un magazine pour communiquer notamment sur la démarche de projet.
Concernant le processus de concertation, le territoire affirmant sa vocation sportive, il serait bénéfique d'associer à la démarche les associations concernées.	-
Concernant l'animation de la démarche, comment le bureau d'études et les participants s'adapteront-ils ?	Le bureau d'études s'adaptera en particulier sur l'organisation et la durée des réunions, en incitant à la participation des acteurs. Il sera nécessaire de se positionner quant aux participants à inviter aux ateliers pour assurer l'efficacité et la pertinence des ateliers (ne pas inviter trop largement). Pour exemple, EcoPlaine regroupe et représente les acteurs économiques principaux.
En lien avec la communication à mettre en place sur le territoire, le département des Vosges lance l'élaboration de son schéma de développement des usages du numérique, pilotée par M. le maire de Contrexéville.	Selon l'avancement de l'élaboration du document, les résultats pourront être mis en perspective avec le projet de territoire.
Il n'existe pas de page Facebook dédiée à la Communauté de Communes Terre d'Eau.	Le service Communication de la CCTE qui vient de se mettre en place aura la possibilité de la mettre en place sous peu.
Certains élus s'interrogent quant à la probabilité de parvenir aux résultats qui seront amenés par la présente étude.	La mise en place d'un programme à plusieurs échéances est importante pour avoir la possibilité d'effectuer des actions à court terme tout en visant des objectifs à la mise en place plus longue. Les élus rappellent la nécessité d'un portage des actions à court terme dès 2020, après les élections. Il faudra aussi prendre en compte dans les priorités les capacités d'obtenir des financements ou des subventions.